

L'Internet très haut débit s'envole au détriment de l'ADSL

La France comptera plus 5 millions d'abonnés très haut débit en 2012

Selon une étude du cabinet Sia Conseil publiée aujourd'hui, l'accès internet à très haut débit par fibre optique devrait compter plus de 5 millions d'abonnés en France en 2012. Cette montée en puissance se fera au dépend de l'ADSL qui compte aujourd'hui 11,5 millions d'abonnés et devrait décliner dès 2010.

Dans cette étude baptisée "le très haut débit redistribue les cartes de l'internet", Sia Conseil prévoit parallèlement une nouvelle consolidation du marché "avec la disparition de deux fournisseurs d'accès internet". Ainsi Club-Internet et Alice, acteurs de moindre importance, pourraient faire dès 2007 les frais de cette consolidation du marché qui se regroupera autour des principaux fournisseurs actuels que sont France Télécom (Orange), Free, Neuf Cegetel et les câblo-opérateurs.

Les habitudes de consommation nécessitant de plus en plus de bande passante (ou débit) ainsi qu'une garantie de qualité de service que seule, actuellement, la fibre optique est en mesure d'offrir, figurent parmi les principales raisons qui feront décoller cette technologie. Ces avantages ainsi que les nouveaux services qui pourront être proposés, comme le cinéma haute définition, la vidéo à la demande et les services "peer to peer", permettront d'augmenter la facture par abonné entre 10 et 15 euros par mois, soit un total de 45 à 65 euros suivant l'opérateur.

La position de Free qui a annoncé il y a quelques mois un milliard d'euros d'investissements d'ici 2012 pour développer son réseau de fibre optique sans par ailleurs modifier son prix de 29,90 euros "n'est guère tenable", selon le cabinet. "Cette gratuité de façade sera compensée par des coûts cachés comme l'installation, la facturation du boîtier, la durée d'engagement, les coûts de résiliation et autres, prévoit Sia Conseil, qui reconnaît que "la tarification agressive de Free sera une nouvelle fois un des déclencheurs de l'adoption précoce de cette technologie".

Sandrine Bajos

Cet article est issu du site La Tribune.fr (www.latribune.fr).

Aucun droit de reproduction, sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner, copie numérique), n'est autorisé, si ce n'est celui d'une copie unique destinée à un usage strictement personnel. Toute autre utilisation est donc soumise à l'accord préalable de l'éditeur.

Pour toute information : information@latribune.fr

© 2002 La Tribune/D.I. Group